COMMUNIQUE

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR EMISSION D'ACTIONS NOUVELLES

La **Société Africaine de Crédit Automobile (SAFCA)**, Société Anonyme au capital de trois milliards deux cent quarante-sept millions neuf cent mille (3 247 900 000) francs CFA, cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), dont le siège social est situé au 1 Rue des Carrossiers, Zone 3, Abidjan, Côte d'Ivoire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CI-ABJ-01-1962-B14-00377 et identifiée sous le numéro fiscal 0100377Y, procède à une augmentation de capital par émission de trois millions sept cent cinquante mille (3 750 000) actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Le présent communiqué est diffusé dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital.

1. Cadre et objectif de l'opération

1.1 Cadre de l'opération

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SAFCA, sur proposition de son Conseil d'Administration, s'est tenue en date du 24 Octobre 2025. Les actionnaires, ainsi réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont décidé à la majorité des voix exprimées, d'augmenter le capital social de la société, actuellement de 3 247 900 000 FCFA, d'un montant compris entre 1 000 000 000 FRANCS CFA et 2 000 000 000 FRANCS CFA via une Offre Publique de Vente d'actions nouvelles avec maintien du Droit préférentiel de Souscription (DPS) sur la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Les actions nouvelles ainsi créées seront assujetties à toutes les dispositions légales et statutaires et seront assimilées aux actions anciennes à compter de leur date de jouissance.

1.2 Objectif de l'opération

L'opération consiste en une augmentation de capital social de 1 500 000 000 FCFA afin de renforcer la solidité financière et soutenir le développement d'Alios FINANCE CI. À ce titre, les principaux objectifs sont les suivants :

- Renforcer les fonds propres d'Alios Finance CI en vue de maintenir la conformité aux exigences réglementaires et améliorer la solidité bilancielle de l'entreprise ;
- Soutenir la croissance de l'activité par l'optimisation de la capacité de la société à accompagner efficacement sa clientèle, tant institutionnelle que particulière ;
- Se conformer à l'injonction de la Commission Bancaire de l'UMOA prescrivant une augmentation de capital d'au moins un milliard (1 000 000 000) de FCFA.

2. Visa de l'AMF

La présente opération a été autorisée par décision N°47/AMF-UMOA/2026 de l'Autorité des Marchés Financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) le 27 février 2026, et enregistrée sous le visa n°OA/26-02.

3. Caractéristiques de l'opération

La présente augmentation de capital sera réalisée par émission de 3 750 000 actions nouvelles avec maintien des DPS par un Appel Public à l'Épargne sur le marché financier de l'UEMOA. L'opération est prioritairement réservée aux personnes physiques et morales actionnaires de SAFCA S.A., à toutes autres personnes physiques et morales de l'UEMOA ainsi qu'aux investisseurs internationaux désireux d'investir dans l'Union, sous réserve du paiement du prix d'émission et du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) associé.

Emetteur	:	**Société Africaine de Crédit Automobile (SAFCA)**
Type d'Opération	:	Augmentation de capital par apport en numéraire
Capital initial	:	3 247 900 000 FCFA
Valeur nominale unitaire des actions	:	400 FCFA
Nombre d'actions anciennes	:	8 119 750
Nombre de titres à émettre	:	**3 750 000**
Parité	:	**13 actions anciennes pour 06 actions nouvelles**
Droits Préférentiels de Souscription (DPS)	:	L'opération sera effectuée avec maintien des DPS
Nature des titres	:	Actions ordinaires (Identique aux actions existantes avec le même droit de vote)
Prix d'émission	:	400 F CFA
Montant nominal de l'émission	:	1 500 000 000 FCFA
Période de négociation des DPS	:	**Du 27 Avril au 09 Juin 2026**
Période de souscription des actions nouvelles	:	**Du 27 Avril au 11 Juin 2026**
Date de jouissance des actions nouvelles	:	01 janvier 2025
Personnes concernées	:	Tout investisseur, personne physique ou morale, résidant ou non dans la zone UEMOA.
Fiscalité	:	Les revenus des actions émises par la SAFCA sont assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux en vigueur dans chacun des pays de l'UEMOA.
Arrangeur et Chef de file du syndicat de placement	:	**GEK CAPITAL**
Membres du syndicat de placement	:	Toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) agréées par l'AMF-UMOA

La Note d'Information relative à cette opération est disponible auprès de la BRVM, des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation et au siège de la SAFCA.

Toute information complémentaire relative à cette opération pourra être obtenue auprès de la SGI GEK CAPITAL à l'adresse suivante :

SGI GEK CAPITAL

Abidjan, Cocody Cité Riviera Beach, Villa Emeraude

17 BP 41 Abidjan 17, Côte d'Ivoire

Tél : (225) 27 22 22 43 60

www.gekcapital.com

Fait à Abidjan, le 09 Avril 2026

Marie Odile SEGNEBLE Epse GNACADJA

Directrice Générale

CONTACTS :	SAFCA S.A	GEK CAPITAL
	T. +225 27 21 210 707	T. +225 27 22 22 43 60
	cotedivoire@alios-finance.com	info@gekcapital.com